

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le 07 décembre 2022 à Douala (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur **Hervé NDOBA**, Ministre des Finances et du Budget de la République Centrafricaine.

Le Conseil d'Administration a pris acte de la mise en œuvre de plusieurs résolutions et décisions figurant dans la matrice y afférente.

Analysant l'état de la conjoncture économique et financière des Etats membres de la CEMAC en 2022 ainsi que les perspectives pour 2023, le Conseil d'Administration a noté une certaine résilience du secteur réel dans la sous-région, en dépit d'un contexte économique international préoccupant et d'une atonie de la demande intérieure. Il a également noté la persistance des tensions inflationnistes dont la dynamique pourrait fortement peser sur les perspectives d'évolution à moyen terme de l'activité économique et invité les Etats membres à accélérer la mise en œuvre des recommandations pertinentes, en particulier les réformes structurelles, issues de la Tripartite et du COPIL PREF-CEMAC.

Dans le domaine des relations des Etats avec les institutions de Bretton Woods, le Conseil d'Administration a estimé que les efforts méritent d'être poursuivis par les Etats en vue de renouer avec l'exécution normale de leurs accords respectifs et de favoriser la conclusion des revues restantes avant la fin du mois de décembre 2022 ou en début d'année 2023.

Le Conseil d'Administration a en outre approuvé le budget de la BEAC au titre de l'exercice 2023, arrêté en recettes à la somme de 394,1 milliards et en dépenses à la somme de 251,7 milliards, dégageant ainsi un excédent budgétaire prévisionnel de 142,4 milliards.

En outre, le Conseil d'Administration a pris acte de la mise en œuvre des projets stratégiques inscrits dans le Plan Stratégique de la Banque (PSB) au 30 octobre 2022, ainsi que des perspectives à fin décembre 2023.

Enfin, le Conseil d'Administration a délivré son avis conforme pour la nomination de certains membres du Gouvernement de la Banque et autorisé l'ouverture de comptes en FCFA dans les livres de la BEAC en faveur de la Banque Africaine d'Import-Export (AFREXIMBANK). /-



**Le Président du Conseil
d'Administration,**

Hervé NDOBA